Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_291-DE

DC_2025_291

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 18 DÉCEMBRE 2025

Secrétaire de séance : Madame LEMERCIER Alexandra

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 49 Votants (dont 11 pouvoirs) : 60	L'an deux mille vingt cinq, le dix huit décembre le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 12/12/2025

Etaient présents :
Jean-Noël BEVIERE - ARGENTRE DU PLESSIS,Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS,Christian HAMELOT - ARGENTRE DU PLESSIS,Nathalie CLOUET - BAIS,Eric GLINCHE - BAIS,Stéphane DOUABIN - BALAZE,Marie-Renée SAILLANT - BALAZE,Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX,Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG,Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG,Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS,André BOUTHEMY - CORNILLE,Bernard RENOU - DOMAGNE,Christian OLIVIER - DOMALAIN,Marie-Christine MORICE - ETRELLES,Laurent FESSELIER - ETRELLES,Lionel CORNEE - GENNES SUR SEICHE,Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE,Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Mathieu VINCENT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Danielle RESONET - LANDAVRAN,Aurélien THEBERT - LE PERTRE,Thérèse MOUSSU - MARPIRE,Jean-Luc DELAUNAY - MECE,Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR,Marie-Louise BERHAULT - MONTREUIL DES LANDES,Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE,Anne-Marie MORLIER - MOULINS,Gilbert GERARD - MOUSSE,Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ,Christophe FESSELIER - ST AUBIN DES LANDES,Joseph JOUAULT - ST DIDIER,Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL,Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE,Elisabeth BRUN - ST M'HERVE,Jacqueline HAQUIN - TAILLIS,Yannick FOUET - TORCE,Bruno DELVA - VAL D'IZE,Lisiane HUET - VAL D'IZE,Samuel URIEN - VERGEAL,Bruno GATEL - VISSEICHE,Paul LAPAUSE - VITRE,Alexandra LEMERCIER - VITRE,Pierre LEONARDI - VITRE,Constance MOUCHOTTE - VITRE,Fabrice HEULOT - VITRE,Jean-Yves BESNARD - VITRE,Erwann ROUGIER - VITRE

Ont donné pouvoir :
Pierre GALANT donne pouvoir à Jean-Noël BEVIERE,Pascale CARTRON donne pouvoir à Fabienne BELLOIR,Aude de LA VERGNE donne pouvoir à Hubert DESBLES,Magali BUDOR donne pouvoir à Bernard RENOU,Patricia MARSOLLIER donne pouvoir à Gilbert GERARD,Amand LETORT donne pouvoir à Elisabeth GUIHENEUX,Anne BRIDEL donne pouvoir à Constance MOUCHOTTE,Vanessa ALLAIN donne pouvoir à Alexandra LEMERCIER,Nicolas MIJOULE donne pouvoir à Pierre LEONARDI,Nicolas KERDRAON donne pouvoir à Erwann ROUGIER,Lionel LE MIGNANT donne pouvoir à Paul LAPAUSE

Etaient absents :
Elisabeth CARRE,Elisabeth DELAHAYE,Bertrand DAVID,Danielle DEVILLE,Catherine LECLAIR,Michel ERRARD,Ludovic LE SQUER,Joseph JEULAND,Christian STEPHAN,Yves COLAS,Frédéric MARTIN,Karine MOREL,Yves GUERIN,Pauline SEGRETAIN,Danielle MATHIEU,Christophe LE BIHAN,Marie-Cécile TARRIOL

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_291-DE

DC_2025_291

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 18 DÉCEMBRE 2025

- Modification du tableau des effectifs

Le Vice-président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L. 332-8 2° relatif aux contrats conclus pour répondre à des besoins permanents lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi, L332-13 relatif au remplacement temporaire d'un agent et l'article L. 332-14 relatif à la vacance d'emploi non pourvue par un titulaire, L352-4 relatif aux personnes en situation de handicap ;
Vu l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2025 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Considérant qu'il s'avère nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs en fonction des besoins des différents services ;

Il vous est proposé la modification suivante du tableau des effectifs :

Service / Direction	Création d'un poste de :	Nbre de poste	Durée Hebdo-madaire	À compter du :	En contrepartie il sera proposé au prochain C.S.T. la suppression d'un poste de :	Motif
Direction Ressources Humaines *Service carrière rémunération*	CE rédacteurs	1	35H/35	01/01/2026	Rédacteur principal de 1ère classe	Ajustement des grades dans le cadre du recrutement
Direction Rayonnement culturel, sportif et touristique	CE des attachés	1	35h/35	01/01/2026	Attaché	Ajustement des grades dans le cadre du recrutement
Direction générale	CE des adjoints administratifs	1	35h/35	01/01/2026	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Élargissement au cadre d'emplois pour les besoins du service

Ces postes seront pourvus par voie statutaire, ou à défaut par voie contractuelle, en référence aux articles du code général de la fonction publique susmentionnés.

Après avis du Comité Social Territorial du 5 décembre 2025, il vous est proposé la suppression des postes suivants :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_291-DE

DC_2025_291

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

Service / Direction	Suppression d'un poste de :	Nbre de poste	Durée Hebdomadaire	Date d'effet de la suppression:	Motif / Observations
Direction générale	CE attachés	1	35H/35	01/01/2026	Ajustement du grade dans le cadre du recrutement – Création d'un poste sur le grade d'attaché et sur le grade d'ingénieur, 35H/35, au 01/09/2025 par DCA du 10/07/2025
Direction ingénierie exploitation *Service ADS*	Rédacteur	1	35H/35	01/01/2026	Ajustement du grade dans le cadre du recrutement – Création d'un poste sur le CE rédacteurs et CE techniciens , 35H/35, au 01/09/2025 par DCA du 10/07/2025
Direction des ressources humaines	CE rédacteurs	1	35H/35	01/01/2026	Restructuration direction RH mutualisée - Création d'un poste sur le grade de rédacteur principal 1ère classe + sur le grade d'attaché, 35H/35, au 01/11/2025 par DCA du 25/09/2025
Direction Systèmes d'information	CE agents de maîtrise + CE techniciens	1	35H/35	01/01/2026	Ajustement des grades selon les nécessités du service - Création d'un poste sur le CE techniciens, 35H/35, au 01/12/2025 par DCA du 13/11/2025
Direction rayonnement culturel, sportif et touristique *Lecture Publique et Art Contemporain*	Adjoint administratif	1	35H/35	01/01/2026	Suite à réussite à concours - Création d'un poste sur le grade d'assistant de conservation, 35H/35, au 01/12/2025 par DCA du 13/11/2025
Direction rayonnement culturel, sportif et touristique *Lecture Publique et Art Contemporain*	CE adjoints du patrimoine	1	35H/35	01/01/2026	Suite à réussite à concours - Création d'un poste sur les grades d'assistant de conservation et d'assistant de conservation principal 2ème classe, 35H/35, au 01/12/2025 par DCA du 13/11/2025
Direction rayonnement culturel, sportif	Educateur des A.P.S. ou éducateur des	1	35H/35	01/01/2026	Ajustement des grades dans le cadre du recrutement - Création d'un poste sur le CE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_291-DE

DC_2025_291

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

et touristique *Service piscines*	A.P.S. principal 2ème classe				des éducateurs des A.P.S., 35H/35, au 01/12/2025 par DCA du 13/11/2025
Direction des finances	Adjoint administratif principal 1ère classe	1	35H/35	01/01/2026	Ajustement des grades dans le cadre du recrutement - Création d'un poste sur le CE des adjoints administratifs, 35H/35, au 01/12/2025 par DCA du 13/11/2025

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 60

- **Abstention : 0**
- **Nombre de voix pour : 60**
- **Contre : 0**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.

Le Président
Teddy REGNIER

Signé par : Teddy REGNIER
Date : 19/12/2025
Qualité : Président de Vitré Communauté

La Secrétaire de séance,
Alexandra LEMERCIER

Signé par : Alexandra LEMERCIER
Date : 19/12/2025
Qualité : 12e vice-présidente : Alexandra Lemercier

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.